



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéliennes et ouest-africaines »

Centre Régional AGRHYMET

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un cabinet chargé de la conduite d'une étude pour la mise en place de packs d'alimentation des installations d'AGRHYMET CCR-AOS en énergie solaire

Pays : Niger/CILSS

Nom du projet : Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP)

N° Crédit : Banque Mondiale (don IDA 920) et Néerlandais (TF0B8255)

Reference STEP : BF-CILSS-BF-414743-CS-CQS

AMI n°011/DG-CRA/UPM/FSRP du 21 mars 2024

1. Le Centre Régional AGRHYMET, Institution spécialisée du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), a obtenu des fonds (dons) de la Banque Mondiale sous financement IDA (D920) et Néerlandais (TF0B8255) pour la mise en œuvre de la Composante 1 du Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP). Conformément aux procédures de la Banque Mondiale, AGRHYMET CCR-AOS se propose d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au **recrutement d'un cabinet chargé de la conduite d'une étude pour la mise en place de packs d'alimentation des installations d'AGRHYMET CCR-AOS en énergie solaire.**
2. L'objectif de ce recrutement est d'analyser, quantifier les besoins et dimensionner la capacité et la qualité du matériel nécessaire pour l'implémentation d'un système d'alimentation en énergie solaire robuste et durable pour les infrastructures d'AGRHYMET CCR-AOS. De façon spécifique, il s'agit de :
 - ✓ Concevoir un plan global d'alimentation en énergie solaire pour les installations d'AGRHYMET CCR-AOS, avec une option de mise en œuvre modulaire et extensible permettant des branchements additionnels progressifs ;
 - ✓ Configurer et dimensionner le système d'énergie solaire en fonction de la demande évaluée (profil de charge) et la rentabilité, c'est-à-dire la compétitivité de l'énergie produite par le système solaire photovoltaïque (avec/sans stockage) par rapport à la combinaison actuelle de l'énergie du réseau et de l'énergie produite par le groupe électrogène diesel ;
 - ✓ Élaborer un plan d'alimentation en énergie solaire avec un schéma détaillant le dispositif entier et le dimensionnement des charges énergétiques à supporter;
 - ✓ Dimensionner le dispositif nécessaire pour le stockage, la gestion et l'utilisation optimale et durable de l'énergie solaire; Le cabinet doit proposer au moins 2 options (par exemple, système avec stockage, système sans stockage) et présenter les différences techniques et les différences en termes d'indicateurs clés de performance financière (en particulier les économies annuelles de coûts énergétiques, le TRI du projet et la période de récupération).
 - ✓ Concevoir un plan détaillé d'alimentation en énergie solaire pour la cité des étudiants, incluant les infrastructures sportives et les voies d'accès.

- ✓ Élaborer un plan détaillé d'alimentation en énergie solaire pour la salle de veille et la salle Telecom.
- ✓ Établir les spécifications techniques (avec une description détaillée) et la quantification de tous les équipements et matériels solaires nécessaires pour chaque plan d'alimentation : panneaux solaires, régulateurs de charge solaire, convertisseurs solaires, luminaires, batteries (type lithium LiFePO4 par exemple) et tout autre composant nécessaires pour assurer une alimentation en énergie solaire optimale et durable.
- ✓ Estimer les coûts unitaires et globaux de tous les équipements et matériels retenus comme nécessaire pour le bon fonctionnement du système ainsi que les coûts des travaux connexes.

3. Le Centre Régional AGRHYMET du CILSS invite les consultants (bureaux d'études et autres) intéressés à fournir les informations relatives aux **références similaires dans le domaine du solaire concernant des études, le suivi-contrôle, la conception de plans d'alimentation, ...**

4. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants : SQC** » en accord avec le Règlement de la passation des Marchés de la Banque mondiale à l'intention des emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), daté de juillet 2016 (révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et juillet 2023), affiché sur le site Web : worldbank.org/html/opr/consult.

L'appréciation portera essentiellement sur les années d'expérience du cabinet (au moins 05 années d'expérience dans le domaine en énergie solaire) et les références similaires dûment justifiées par la copie **des contrats ou marchés similaires, ainsi que les attestations de bonne fin ou de satisfaction** des missions **sous peine de nullité**. A l'issue de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, le cabinet ayant justifié le plus de références similaires satisfaisantes sera retenu pour la suite du processus de sélection finale.

- 5. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité en se limitant toutefois à des groupements de trois (03) membres au plus.
- 6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)», Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et juillet 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et juillet 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
- 7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires en envoyant leurs correspondances aux adresses ci-dessous citées.
- 8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, portant en objet « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet chargé de la conduite d'étude pour la mise en place de packs d'alimentation des installations d'AGRHYMET CCR-AOS en énergie solaire**», accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt, et des pièces justificatives citées au point 4, devront parvenir par voie électronique à administration.agrhymet@cilss.int avec copie à passationmarches.agrhymet@cilss.int, au plus tard le **05 AVRIL 2024** à 17 heures TU.



Le Directeur Général

Amadou
Dr Mahalmoudou HAMADOUN